

Plan de paysage

Mise à jour le 29 avril
2022

Le paysage est un bien commun dont nous sommes les dépositaires. C'est un héritage vivant, puisqu'il évolue en fonction des projets de construction et d'aménagement. Le plan de paysage est une démarche de projet dont l'objectif est de faire réfléchir ensemble habitants, usagers et aménageurs, pour mettre en place des actions d'aménagement qualitatives, choisies et partagées afin d'en préserver la qualité.

≡ Quelle est notre identité paysagère ?

Paysage de transition entre le massif armoricain et la mer, le territoire de l'agglomération de Saint-Brieuc dispose d'une superbe « charpente naturelle ». Formée par les rivages, les vallées, la forêt, les reliefs, elle se déploie sur l'ensemble du territoire, lui donne une grande cohérence paysagère. L'agglomération y trouve aussi un fort potentiel de cadre de vie naturel et d'identité, renforcé par la présence d'éléments de patrimoine et la proximité entre ville et campagne.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le territoire de l'agglomération a connu un fort développement des infrastructures de transport pour traverser ses vallées. Ces grandes infrastructures ont accompagné une dynamique d'étalement urbain génératrice d'une banalisation des paysages.

≡ Comment encourager à valoriser nos paysages ?

Depuis 2017, Saint-Brieuc Armor Agglomération œuvre, avec les services de l'État pour sensibiliser les porteurs de projets publics et privés à considérer le paysage dans leurs projets, afin d'offrir un cadre de vie agréable aux habitants.

Prendre en compte le paysage signifie mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel dans les projets, en le préservant, en le rendant visible et accessible ou encore en y faisant écho dans le choix des matériaux et des végétaux dans les nouveaux aménagements.

≡ Quelles actions sont menées pour valoriser le paysage ?

...des outils pour les aménageurs :

Des préconisations paysagères sont à la disposition des Communes au travers de 17 fiche-actions pour les accompagner dans leurs projets d'aménagement d'espaces publics, de réseaux de chemins, des bords de ville, etc.

Ces préconisations paysagères sont proposées aux membres des instances du futur PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et du schéma de gestion durable du foncier économique de l'agglomération.



Atelier territoire 2016 - Travail sur carte

...des ateliers et des conférences :

Une quinzaine d'ateliers ont été organisés entre 2019 et 2021 à destination des élus et des agents des Communes pour les sensibiliser à ces enjeux et leurs proposer des solutions techniques, dans le cadre des démarches "atelier des territoires" puis "plan de paysage", menées avec le soutien de l'État (Ministère en charge de l'environnement).

Une conférence grand public a été organisée le 28 septembre 2021 en partenariat avec l'ADEUPA, agence d'urbanisme. L'occasion d'échanger sur l'évolution des paysages de l'agglomération depuis un siècle et les grands défis auxquels nous devons faire face collectivement. Elle a rassemblé 78 personnes.

Cette même conférence a été proposée le 25 janvier 2022 aux agents de l'urbanisme de toutes les Communes de SBAA et des services de l'État de la DDTM. 67 personnes y ont participé.

[Conférence - Mai 2022 - Et si le paysage pouvait parler ? Une brève histoire de l'aménagement de Saint-Brieuc Armor Agglomération](https://adeupa-brest.fr/nos-publications/et-si-le-paysage-pouvait-parler) (<https://adeupa-brest.fr/nos-publications/et-si-le-paysage-pouvait-parler>)

...l'appui des artistes pour accompagner la réflexion des habitants sur ce qui les entoure :

"Jardins précieux" : 8 artistes racontent leur rapport au végétal et leur attrait pour le monde naturel à travers leurs œuvres qui s'offrent à voir à partir du 8 février 2022 au sein du musée et dans le parc de

[La Briqueterie](#)

et celui de Saint-Ilan.

"Habiter les paysages" : Pauline Guillerm et Stéphanie Pommeret rentrent en résidence pendant 8 semaines à Pordic et Plaintel, d'avril à novembre 2022. Cette résidence s'inscrit dans le cadre du contrat territoire de lecture, liant Saint-Brieuc Armor Agglomération et la DRAC Bretagne à travers un projet innovant d'inclusion numérique.

[Le blog de la résidence "Habiter les paysages"](https://ctlnumeriquepourtous.wordpress.com/blog/) (<https://ctlnumeriquepourtous.wordpress.com/blog/>)

[Instagram de la résidence](https://www.instagram.com/habiterlespaysages) (<https://www.instagram.com/habiterlespaysages>)



Contact :
Direction prospective
claire.bertho@sbaa.fr

